

CONTACTS U.S.C.

LE MENSUEL D'INFORMATION DE L'UNION SPORTIVE DE CRETEIL

EDITORIAL

POUR ETRE ADMINISTRATIVEMENT
PERFORMANT

Comme chacun a pu le constater, le service de l'U.S. Créteil qui prépare les payes des techniciens a changé, tout récemment, de logiciel.

Ce changement n'est pas dû simplement au plaisir de changer mais réside dans le souci de bénéficier des dernières évolutions en matière d'informatique et ainsi de pouvoir, entre autres avantages, et les connaisseurs apprécieront, établir les déclarations annuelles des salaires informatiquement, en lieu et place de la bonne vieille méthode traditionnelle, je veux dire, bien sûr, la méthode manuelle.

Cette évolution au niveau de la paye n'est qu'une étape puisque nous allons faire évoluer l'ensemble du matériel du siège vers l'incontournable "WINDOWS 95®" et, de ce fait, faire évoluer également la comptabilité vers un logiciel compatible avec cet environnement.

L'ensemble de ces modifications, outre qu'il nous fera bénéficier de logiciels modernes et de matériel performant, a aussi comme objectif le passage à l'EURO et celui du cap fatidique de l'an 2000 car comme toute structure économique nous sommes, nous aussi, confrontés à ces réalités, ô combien, d'actualité.

J'enjoins les Associations-membres qui sont déjà informatisées et celles qui souhaitent l'être, à contacter notre siège et plus particulièrement notre Directeur Emmanuel TROISSIN, afin de s'assurer auprès de lui que leur équipement actuel ou leur projet est compatible avec le nôtre afin de privilégier au mieux la transmission des données informatiques entre nos structures et éviter ainsi les doubles saisies.

Cette évolution est plus importante qu'il n'y paraît car des choix que nous allons faire dépendra l'avenir de nos relations administratives, comptables, sociales. Et plus l'outil sera performant, plus nous pourrons nous consacrer à notre discipline sportive, ce qui est pour chacun de nous la véritable motivation qui nous unit.

Jean MASINGUE

Jeudi

14 MAI 1998

à 20 heures

ASSEMBLEES GENERALES

ORDINAIRE

ET

EXTRAORDINAIRE

de

L'U.S. CRETEIL

Salle Duhamel

Formalités statutaires

Récompenses

Buffet

Directeur de la publication
Rédaction/Conception
Documentation
Traitement/Réalisation



Camille LECOMTE
Roger BAUMANN
Emmanuel TROISSIN
Jany ROILLAND

UNION SPORTIVE DE CRETEIL - 5 rue d'Estienne d'Orves - 94000 CRETEIL
Tél. : 01.42.07.15.74 - Fax : 01.48.99.61.10

LES HEURES D'ANTENNE CONSACREES AU SPORT PAR LES CHAÎNES TRADITIONNELLES EN 1977

DISCIPLINES	TOTAL	TF1	FRANCE 2	FRANCE 3	CANAL +	M6
✓ Football	452	152	2	23	275	
Tennis	224		81	50	93	
Cyclisme	212		136	50	26	
✕ Sports mécaniques	190	88	26	31	2	43
Rugby	188	1	66	35	86	
Basket	167			1	166	
Athlétisme	81		34	37	10	
Boxe anglaise	65		7		58	
Golf	58	1			57	
✕ Sports de glace	50	23			27	
Volley	26				26	
Handball	17				17	
Gymnastique	14		7	6	1	
Ski	9		1	8		
Judo	7		2	4	1	
Equitation	7		6	1		
Pétanque	7				7	
Voile	5	1		2		2
Escrime	4		3	1		
Natation	2		1	1		
Aviron	2		1	1		
Triathlon	2	1		1		
Lutte	1		1			
Trampoline	1		1			
Boules	1				1	
Divers autres	280	6	111	62	88	13
TOTAL	2072	273	486	314	941	58

(Les activités non pratiquées au sein de l'U.S. Créteil figurent en italique)

Quatre remarques s'imposent à l'issue d'un rapide survol des données (purement statistiques selon son propre avis) émanant du Conseil supérieur de l'Audiovisuel (C.S.A.) :

- 1°) La manifeste timidité du service public qui privilégie trois disciplines : le football, les sports mécaniques et les sports de glace mais ignore pratiquement toutes les autres.
- 2°) L'implication diversifiée de France 2 et France 3 qui font en sorte de couvrir un maximum d'événements, toutes disciplines confondues. La durée cumulée de leurs retransmissions n'atteint cependant pas celle de Canal+.
- 3°) Le football reste l'enfant chéri de la chaîne cryptée qui lui consacre plus du 1/3 de son temps d'antenne réservé au sport. Le "Mondial" ne fera qu'ajouter à l'audience de Canal+. Encore que la redevance continue de faire obstacle à son implantation dans les foyers sportifs.
- 4°) Si trois disciplines "porteuses", le football, le tennis et le cyclisme se détachent de manière évidente, d'autres, jugées moins médiatiques, bénéficient rarement des faveurs du petit écran.

C'est à leur intention que l'Etat, lui-même, propose la création d'un fonds de péréquation qui taxerait les droits T.V. des sports médiatiques au profit de ceux échappant systématiquement à l'audience audiovisuelle.

Le projet n'est pas nouveau. Il ressurgit périodiquement... et continue à ne pas faire l'unanimité. Le football, affirme-t-on, n'y serait pas favorable.

On le prétend pourtant financièrement à l'aise !

Pour sa part, l'Institut national de l'Audiovisuel (I.N.A.) confirme la marginalisation des "petits sports", y compris sur le réseau numérique qui privilégie le spectacle sportif. Et pour cause. C'est la principale motivation des abonnés.

A moins de 6 semaines de la Coupe du Monde de football

LE VILLAGE JUST FONTAINE A FAIT ETAPE A CRETEIL

Spectacle insolite que celui offert par la dalle de l'Hôtel de Ville investie trois jours durant par de mini-équipes de football, représentant tantôt les jeunes des quartiers, tantôt les entreprises locales. Le tout sur gazon synthétique et sous l'oeil expert de Just FONTAINE, recordman des buts marqués en Coupe du monde, de Michel HIDALGO, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, et, bien sûr, sous celui du premier magistrat de la Ville, Laurent CATHALA, dont chacun sait l'intérêt qu'il porte au ballon rond - entre autres - et à ceux qui tentent de le convenablement maîtriser.

Cette manifestation opportunément proposée par la Chambre de commerce de Paris-Val-de-Marne - qui entend ainsi dynamiser la vie économique du département, même si celui-ci ne sera pas représenté, balle au pied, dans le tournoi mondial - n'a peut-être pas (encore) tout à fait convaincu les chefs d'entreprise et les commerçants val-de-marnais. Elle a au moins eu le mérite d'animer pendant quelques jours la cité-préfecture et d'offrir la réplique aux villes, telles que Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Marseille, bien évidemment, et puis aussi Lens et Bobigny, qui la précéderont dans cet événement itinérant à la fois sportif et festif.

Au plan des résultats, c'est l'équipe de la SEMARIS (l'entreprise de gestion du M.I.N. de Rungis) qui remporte la palme, prenant le meilleur sur une des deux formations de la Ville de Créteil et sur sept autres teams représentant la Chambre de commerce, cela va de soi, les commerçants du cru, la police locale, ASSIMIL, FRANCE-TELECOM, LA POSTE et CRETEIL-SOLEIL.

Autant de partenaires qui, en maintes occasions, apportent leur précieux concours au sport cristolien... et à l'U.S. CRETEIL.

LA LOI DE 1901 ACTUALISEE ?

A la demande de Lionel JOSPIN, le Ministère des Finances se penche actuellement sur le régime fiscal des associations dont il s'appliquera, dans un premier temps, à clarifier les règles et à définir des critères simples et précis d'assujettissement. "Ecrire clair", telle est la mission confiée aux fonctionnaires du service de la législation fiscale par le Premier ministre. Qui s'en plaindra ?

Cette initiative s'inscrit dans la perspective d'une rénovation de la vie associative, régie par la loi de 1901, laquelle après un siècle - ou presque - d'application nécessiterait peut-être un "relookage".

Quant à la loi sur le bénévolat, elle poursuit son petit bonhomme de chemin sans précipitation, bien que l'échéance de promulgation ait été fixée à 1999. Elle devrait permettre à des dirigeants mieux armés de conduire leur action dans de meilleures conditions, sans pour autant se substituer au rôle incombant aux salariés associatifs en spectaculaire augmentation (plus de 40% en dix ans...).

Selon Michel LEBLANC, conseiller technique pour le sport à Matignon (CONTACTS U.S. n°7)... et, rappelons le, Président général de l'U.S. Créteil jusqu'à l'an dernier, les bénévoles de demain devront être de véritables "chefs de projets" au sein de leur association.

... L'auteur du "Club de l'an 2000" reste fidèle à sa philosophie prospective.

LE F.N.D.S. AU SECOURS DU STADE DE FRANCE

Le P.S.G. ayant décliné l'invitation et manifesté son intention de demeurer fidèle au Parc des Princes durant les dix prochaines années, le Stade de France reste, pour le moment, sans club "résident". Conséquence : faute de ressources locatives, l'Etat apportera une compensation annuelle de 50 millions qui seront vraisemblablement prélevés sur ... le F.N.D.S., lequel avait déjà apporté une large contribution à la construction de l'arène dyonisienne (CONTACTS U.S. n°7).

Que l'on ne s'étonne pas, dans ces conditions, de l'évidente frilosité des dirigeants de club à présenter des dossiers F.N.D.S. En effet, le subventionnement extra-budgétaire s'oriente vers son profil le plus bas. Et chacun est conscient de faire les frais de ces prodigalités... imposées.

LE C.N.O.S.F. GERERA LES HALTEROPHILES

Tout est consommé par la Fédération française d'Haltérophilie dont le retrait de l'agrément ministériel (CONTACTS U.S. n° 4, 9 et 10) a été définitivement prononcé le 15 avril dernier. C'est une première dans l'histoire du sport française qui a mis dans l'embarras Marie-George BUFFET. Faute d'une situation équivalente dans le passé, la Ministre des sports n'a eu d'autre alternative que de passer la gestion de l'activité au Comité national olympique...

Le Président SERANDOUR a donc récupéré le bébé. Sans enthousiasme particulier si l'on en croit ses proches ! Et on le comprend...

EN ALLEMAGNE LE SEXE FAIBLE SE FAIT FORT

Chez nos voisins d'Outre-Rhin, l'effectif des femmes licenciées au sein des fédérations sportives est sur le point d'atteindre 10 millions. Il augmente chaque année de quelque 200 000 blondes athlètes qui représentent, aujourd'hui, près de 40% de l'effectif total - alors qu'elles étaient tout juste 10% aux alentours des années 50. Superbe progression !

Mieux encore, elles sont majoritaires dans 7 fédérations (sur 55) : celles de gymnastique, d'équitation, de natation, de volley-ball et puis aussi celles de danse sportive - c'est dans la logique des choses -, de patins (à roulettes) et des sports acrobatiques.

Dames et demoiselles accordent leurs faveurs - au sens noble du terme - en priorité à la gymnastique (3 200 000), au tennis (900 000) et au football (775 000).

Au risque de prendre un fâcheux retard, il est grand temps qu'en France nous nous penchions sérieusement sur le problème de l'égalité des sexes.

Selon nos parlementaires, l'affaire serait en bonne voie...

EN DIRECT DE L'EXECUTIF

A l'occasion de sa dernière réunion (01.04.98), le B.E. a actualisé la convention liant la Ville de Créteil à l'U.S.C. avant de procéder à une étude de faisabilité concernant la réalisation, la diffusion... et le financement d'un organe de communication destiné à l'ensemble des adhérents. Reste à savoir si cette énième expérience aura davantage de réussite que les précédentes dont l'essentielle caractéristique fut la brièveté de leur durée de vie.

Après débat sur le sujet, Camille LECOMTE a demandé au collectif en charge du dossier de mieux préciser le contenu de ce magazine dont la fréquence de parution serait bimestrielle. Autre motif d'inquiétude du Président général : Y a-t-il au sein des A.M. une réelle demande pour ce type de publication ? Réponse dans les jours à venir.

Dans un tout autre domaine, Merry SAINT-GENIES, Président de la commission technique, a développé la proposition des contrats d'objectifs (CONTACTS U.S.C. n°13) et argumenté les modalités d'application dont le respect ne demeurera pas sans incidence sur l'affectation des prochaines subventions.

En ce qui concerne les "emplois-jeunes", les huit demandes ont été satisfaites par les services du Préfet. Dès à présent, deux animateurs de proximité seront affectés aux A.M. (Canoë-kayak et Lutte), deux autres entreront en lice en juin prochain tandis que l'embauche d'une secrétaire est sur le point d'être une affaire (pratiquement) faite.

Enfin, Alain BERTHOLOM a apporté quelques précisions quant à l'organisation du Téléthon (CONTACTS n°13) dont le thème sera centré sur "Cendrillon et la danse".

L'U.S. CRETEIL ET SA STRUCTURE A 3 NIVEAUX

SPORT DIGEST

Nombre de nouveaux dirigeants associatifs semblent ne connaître que sommairement le fonctionnement administratif de l'U.S. Créteil, ignorant jusqu'à son montage statutaire.

A la veille de l'Assemblée générale, un éclairage sur le sujet ne paraît pas superflu.

A l'origine, l'U.S. Créteil était composée de sections regroupées au sein d'une "société-mère" qui, seule, détenait la capacité juridique et financière. Depuis 1989, le groupement a été transformé en une union d'associations dont chacune - l'A.M. - dispose d'une totale autonomie juridique et financière. C'est là toute la nuance. Quant aux raisons de cet aménagement, elles tiennent dans le seul fait qu'en responsabilisant les équipes dirigeantes des "associations-membres", la direction générale de l'U.S. Créteil pouvait espérer une gestion administrative et financière de qualité. A cet égard ses espoirs ont été parfois déçus...

Précisons que, jusqu'à présent, ce dispositif associatif est fort peu répandu dans l'Hexagone.

Les Associations-membres

Elles se comptent 27 à ce jour et rien ne laisse supposer qu'elles seront en augmentation dans l'immédiat. Toutes disciplines confondues elles regroupent les quelque 6000 adhérents de l'U.S. Créteil. Placées sous le régime de la loi de 1901, les A.M. sont animées par une équipe de direction traditionnelle comprenant un président, un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints et suppléants.

Le Conseil d'Administration

C'est l'organe décisionnel de l'U.S. Créteil. Composé des 27 présidents d'A.M. - ou de leur représentant - et de 7 membres élus par l'Assemblée générale, il est complété d'intervenants consultatifs tels que les directeurs administratif et technique et les membres de la commission technique. Le C.A. veille à l'application des règles de fonctionnement, au maintien de la politique sportive, au suivi des affaires financières.

Le Bureau exécutif

Il est l'émanation du Conseil d'Administration - à l'exception du président, élu par l'Assemblée générale. Pilote de la politique associative, il a pour mission de la gérer au quotidien. Le B.E. impulse les orientations et initie les projets qu'il propose à l'approbation du C.A. Interlocuteur privilégié de la Ville, il établit avant de les lui soumettre les conventions définissant les objectifs et négocie le budget préalablement à sa répartition. Il est, par ailleurs, le garant de la politique sportive de la Ville au niveau de l'U.S. Créteil.

A l'image du C.A. le Bureau exécutif dispose de voix délibératives (les élus) et consultatives (les intervenants).

L'équipe féminine de squash participera à la 1/2 finale des Championnats de France qui se dérouleront les 22 et 23 mai à Aix-en-Provence. L'épopée risque malheureusement de s'arrêter là, l'équipe adverse étant composée des meilleures "mondiales" parmi lesquelles la championne de France et une joueuse de l'équipe de France

*

Fanny GAY a été sacrée championne de France de lutte féminine (F.N.S.U.) le 3 avril dernier à Marseille.

*

Après les cadets, champions d'Ile-de-France de rugby en "Nationale C", c'est au tour des benjamins de remporter le titre. Pour les cadets l'aventure se poursuit puisqu'ils disputeront les 16èmes de finale du Championnat de France après s'être ressourcés en Angleterre. Souhaitons qu'ils continuent à nous faire rêver jusqu'à la finale fixée au 7 juin prochain.

*

L'oxygène du stage de Vittel a donné une bouffée d'air à nos handballeurs pour se maintenir en 1ère division. Quelle que soit l'issue de la saison présente de nombreux changements sont attendus pour 1998/1999, le président DE RONCHI misant sur la jeunesse pour redonner à son équipe le lustre des années passées.

*

Malgré un parcours quasi parfait, l'U.S. Créteil football n'est pas totalement maître de son destin. Le final du Championnat et la montée en D.2 restent problématiques tant est également parfait le parcours de son adversaire direct : Sedan

*

Le Marocain Mohamed GUENNANI a signé une performance de tout premier plan en se classant 4ème du 22ème Marathon de Paris dans l'excellent temps de 2h10'46". Prochain objectif : endosser le maillot de l'équipe de France (dès qu'il aura obtenu sa naturalisation) avant d'espérer la représenter à Sydney.

*

La gymnaste Stéphanie ONEPHANDARA s'est classée 5ème lors des Coupes nationales catégories, "Seniors" qui se sont disputées à Pont-de-Cé près d'Angers. Elle obtient, par ailleurs, la 3ème place de la finale par appareil au saut de cheval.

*

Tandis qu'Eric TROKIMO triomphait à la Ronde du Mosellan en enlevant la course contre la montre, l'étape en ligne et, bien sûr, le classement général, Gaël CHEMINET, une valeur en hausse du cyclisme cristolien, s'imposait avec brio à Bruyères-le-Châtel et, la semaine suivante, à Château-Thierry.

*

Finaliste malheureux des Championnats de France 1996 et 1997, Seydina BALDE a pris sa revanche en arrachant le titre de Champion de France des poids lourds. Prochaine étape, Belgrade où se disputent les Championnats d'Europe.

Sources d'informations :

La Lettre de l'Economie du Sport, Le Parisien, etc...

PERMANENCES DE L'U.S. CRETEIL OMNISPORTS

Mardi 12 mai : Jany ROILLAND
Jeudi 14 mai : Didier HUBERSON
Vendredi 15 mai : Emmanuel TROISSIN
Samedi 16 mai : Didier HUBERSON

Mardi 19 mai : Yolande ALVIANI
Mardi 26 mai : Jany ROILLAND
Jeudi 28 mai : Didier HUBERSON
Vendredi 29 mai : Emmanuel TROISSIN

Jeudi 4 juin : Véronique MOIOLA
Vendredi 5 juin : Emmanuel TROISSIN
Samedi 6 juin : Yolande ALVIANI
Mardi 9 juin : Jany ROILLAND

Pas de permanence les 22, 23, 30 mai et 2 juin 1998

MAI 1998